

**GREVE
LE 19 MARS**

pour aller plus loin...

RAPPELER À FRANCE TELECOM ET L'ETAT LEURS RESPONSABILITÉS ;

PARTAGER ÉQUITABLEMENT LES RICHESSES ;

PROLONGER LES AVANCÉES DU SOMMET SOCIAL ;

**« Il nous faut réussir le 19 mars
comme nous avons réussi le 29 janvier. »**

La mobilisation du 29 janvier 2009, qui a rassemblé plus de 2 millions de personnes dans les manifestations, a permis d'engranger de premiers résultats. Parmi ceux-ci, la suppression des deux derniers tiers de l'impôt sur le revenu pour six millions de foyers fiscaux, la prime de 500 euros pour les demandeurs d'emploi justifiant de deux à quatre mois de travail, l'encouragement à porter l'indemnisation du chômage partiel à 75% du salaire brut. Et surtout, l'annonce de la création d'un fonds d'investissement social, revendication phare de la CFDT.

Mais, « *le compte n'y est pas* ». Face à l'ampleur d'une crise sans précédent, la CFDT redit la nécessité d'être nombreux, le 19 mars prochain, pour permettre d'« *aller plus loin avec une direction principale : conditionner les allègements de charges à des accords salariaux dans les entreprises* ». Une façon, de rappeler au patronat ses responsabilités face à la crise.

Pour la CFDT, le positionnement décalé des employeurs par rapport à ce que vivent les salariés traduit la nécessité d'aller plus loin sur la question de la gouvernance des entreprises, « *qui doit associer les salariés aux choix stratégiques des entreprises et des modalités de production et de répartition des richesses* ».

Cette question se pose à France Télécom où le dividende des actionnaires est garanti alors que la progression salariale, la prime exceptionnelle ne le sont pas.



NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS:

- ⇒ 1000 euros de prime exceptionnelle pour toutes et tous
- ⇒ Un accord salarial garantissant le maintien du pouvoir d'achat pour tous (tes) avec un coup de pouce aux bas salaires, la revalorisation des CFT et indemnités ;
- ⇒ La disparition des inégalités salariales entre femmes et hommes ;
- ⇒ Un plan d'embauche de jeunes issus des contrats d'insertion (apprentissage-contrats de professionnalisation) et de recrutements externes ;

Pour connaître les lieux des manifestations : www.cfdt.fr

Nos sites :

<http://cfdt.francetelecom.fr>

www.cfdt-ftorange.fr

Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture
47- 49 avenue Simon Bolivar-75950 Paris cedex 19 - mars 2009

Appel des Organisations Syndicales CGT, CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FO, SUD de France télécom pour l'action interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 19 Mars

La mobilisation du 29 janvier 2009 a connu un succès incontestable dans toute la France : des millions de salariés du privé et du public, parmi lesquels de nombreux jeunes, des demandeurs d'emplois, des retraités ont manifesté, fait grève, soutenu le mouvement.

Répondant à l'appel unitaire des fédérations syndicales, les salariés de France Telecom ont été 40% à participer activement à cette journée par la grève et par leur présence dans les manifestations.

Ils se sont mobilisés en masse à l'appui de l'appel commun de leurs Organisations Syndicales du 15 janvier, dont le contenu répond d'évidence à leurs attentes :
«..... Comme ailleurs, à France Telecom la crise ne doit pas être le nouveau prétexte utilisé pour opérer de nouvelles restructurations, poursuivre la sous-traitance et les délocalisations au profit de la rémunération des actionnaires.

France Telecom doit participer à la relance économique et surmonter la crise par le maintien et le développement de l'emploi, notamment par l'embauche de jeunes, l'augmentation des salaires, l'investissement productif..... »

Tant au niveau du gouvernement que du patronat, ces exigences restent posées. C'est ce qui a conduit les Organisations Syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA à décider d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 Mars.

Dans leur communiqué commun elles estiment « *indispensable de maintenir la pression dans l'unité d'action et à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels et les entreprises et à prendre toutes les initiatives pour construire les mobilisations nécessaires.* »

Les Organisations Syndicales exigent notamment la revalorisation des minima salariaux dans la branche, point de départ de la revalorisation de tous les salariés.

Alors que sont à l'ordre du jour de notre entreprise des rendez vous essentiels pour l'avenir du personnel, les Organisations Syndicales CFDT, CFTC, CFE/CGC, CGT, FO et SUD de France Telecom réaffirment leur attachement à l'unité et au contenu de leur communiqué commun du 15 Janvier et rappellent la nécessité d'agir pour peser sur les négociations à venir et exiger la réponse à l'ensemble de leurs revendications..

Elles déposeront des préavis de grève nationaux pour la journée du 19 Mars et appellent l'ensemble du personnel du groupe France Telecom à s'inscrire activement dans les initiatives d'actions, de grèves et manifestations qui seront organisées.

Elle réaffirment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs Organisations Syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées.